



CONSEIL DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SEDR-CSQ

1617-CD-06

Procès-verbal de la réunion
tenue le 31 janvier 2017, à compter de 17 h 15
salle Alizé, Aquarium du Québec

Présences : 119
(Découvreurs : 53)
(Navigateurs : 66)

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 20 décembre 2016
 5. Conférence Réjean Parent
 6. Dossiers de la présidence
 7. Comité
 8. Information
 9. Autre sujet
 10. Parole aux vice-présidences
-

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents. Il informe les déléguées et délégués intéressés qu'à la table d'inscriptions, il y a des pochettes de *La Personnelle*, assureur de groupe auto, habitation contenant des objets promotionnels. Par ailleurs, il souligne l'empathie du SEDR-CSQ pour les victimes de l'attentat à la mosquée de Sainte-Foy.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur: Jocelyn Noël
Appuyeur : Réjean Martel

– Adopté à majorité –

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout suivant :

9. Autre sujet
 - a) Tournée Fonds F.T.Q. »

Proposeur : Sylvain Bérubé
Appuyeuse : Lucie Gagnon

– Adopté à l'unanimité –

4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 20 décembre 2016

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 20 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Ann Foucault
Appuyeur : Sylvain Bérubé

– Adopté à majorité –

5. Conférence Réjean Parent

À l'initiative du comité d'action sociopolitique, Réjean Parent, ancien président de la CSQ, est invité à s'entretenir avec les membres du SEDR-CSQ au sujet des constats quant au syndicalisme de nos jours. D'entrée de jeu, celui-ci dresse un bref historique des luttes et des gains au cours des 150 dernières années. Pour l'essentiel, les gains de productivité étaient partagés entre les patrons et les salariés. Depuis les années 1980, cette tendance s'est amenuisée. Les gains sont désormais destinés à accroître les revenus des dirigeants. Il y a un parallèle intéressant avec la baisse du taux de syndicalisation. En effet, le taux de syndicalisation du secteur privé aux États-Unis oscille autour de 5 %. Cependant, au Québec il y a tout de même eu des gains intéressants comme les droits parentaux et l'équité salariale entre autres.

Puis, il souligne que certains médias propulsent le postulat erroné qu'un haut taux de syndicalisation provoque une baisse de la croissance économique et de la création de richesses. Or, il illustre le cas des pays scandinaves où le taux de syndicalisation est très élevé. Ceux-ci ont des économies qui performent très bien tout en ayant une forte solidarité sociale. Il déplore aussi les lois des pays anglo-saxons qui ont promulgué des lois visant à affaiblir le mouvement syndical. Il cite en exemple les États-Unis, l'Irlande, l'Australie, l'Angleterre et la Nouvelle-Zélande.

Également, il met en lumière la fragmentation des priorités qui est liée au caractère individualiste des sociétés modernes. Cette tendance s'observe dans nos rangs. Ainsi, les enseignants du primaire souhaitent faire valoir leurs revendications, ceux du secondaire en ont des différentes, etc. Ce phénomène prend de l'ampleur avec la multiplication des influences. À titre d'exemple, la dernière consultation du ministre Proulx où les parents, les élèves, les enseignants, les directeurs d'école, les cadres des commissions scolaires, les organismes communautaires, les citoyens ont tour à tour fait valoir leurs intérêts.

Enfin, des pistes de solutions pour renouveler le syndicalisme sont présentées. Le rôle des syndicats pourrait davantage s'orienter vers la protection des citoyens plutôt qu'uniquement les travailleurs. Le modèle de négociation mériterait d'être revu. Un dialogue social large et la recherche de solutions dans un mode de négociations permanentes seraient intéressants à être analysés. La multiplication des moyens de communication nous offre l'opportunité de prendre notre place dans les médias. Nous avons le pouvoir d'influencer l'opinion publique et de mettre une pression sur nos décideurs politiques.

6. Dossier de la présidence

a) **Retour CF des 3 et 4 novembre 2016**

Jocelyn Noël commente et résume les divers sujets traités lors du Conseil fédéral qui est déposé aux déléguées et délégués. Il insiste sur certains éléments, notamment sur la valorisation de la profession enseignante, le développement professionnel, le partenariat avec l'émission de télévision Salut-Bonjour dans le cadre de la campagne « Prof, ma fierté ! » et le traitement des plaintes dans l'opération de contestation du maintien de l'équité salariale. Enfin, il annonce que la Fédération procède à l'actualisation du référentiel EHDAA et que l'opération du bilan de la négociation au niveau sectoriel s'effectue présentement. (Annexe I)

b) **Retour CGN des 1^{er} et 2 décembre 2016**

Jocelyn Noël présente les thèmes abordés lors du Conseil général des négociations qui s'est tenu les 1^{er} et 2 décembre. La rencontre a débuté le jeudi soir. Il y a eu une légère confusion au sujet de la démarche à adopter dans le but d'effectuer une rétroaction sur les diverses sphères entourant la dernière négociation nationale. Dès le vendredi matin, les représentants des divers syndicats affiliés se sont ouvertement prononcés sur les aspects positifs et les irritants vécus. Le manque de visibilité de la CSQ, les lacunes au regard de la coordination dans le choix des journées de grève qui ont amené des débrayages lors de journées pédagogiques et le Front commun ont notamment été soulignés.

c) **Retour CF des 7, 8 et 9 décembre 2016**

Jocelyn dresse une synthèse succincte du Conseil fédéral qui s'est tenu les 7, 8 et 9 décembre dernier. Il informe les déléguées et les délégués des détails entourant la campagne publicitaire « Prof, ma fierté ». Il résume également les éléments qui ont été abordés au comité national de concertation. Celui-ci a pour mandat de tenter de résoudre les divergences d'interprétation des nouvelles dispositions de l'Entente nationale. Jocelyn expose également les rapprochements avec la FAE qui ont été entérinés par les syndicats affiliés de la FSE. Il informe également les travaux conduisant au bilan final de la dernière négociation au niveau sectoriel. Enfin, il explique les éléments en lien avec le traitement des plaintes au regard du maintien de l'équité et de la relativité salariales. (Annexe II)

d) **Retour CG des 15 et 16 décembre 2016**

Jocelyn Noël résume les divers sujets habituels, soit une revue de la conjoncture sociopolitique et économique. Il explique la position de la Centrale quant au revenu minimum garanti. Enfin, il présente les autres sujets, soit le plan d'action pour le renouveau syndical, les changements en éducation, les prévisions financières de la CSQ ainsi que le projet pilote de coordination régionale. (Annexe III)

e) **Résultats du sondage Tournée des écoles**

Jocelyn Noël commente le document résumant les faits saillants et les données quantitatives au regard du sondage Tournée des écoles. Il apparaît que les membres ont un intérêt mitigé pour une tournée des milieux. Les sujets sur lesquels les membres souhaiteraient discuter sont très variés. Par ailleurs, les $\frac{3}{4}$ des membres ne veulent pas d'objets promotionnels. (Annexe IV)

f) **Agenda Efficom**

Une lettre provenant d'Efficom, l'éditeur de l'Outil de travail au quotidien, est déposée. Un litige opposait un enseignant membre du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec et l'éditeur au sujet d'une violation de droits d'auteur. La lettre fait état d'un règlement intervenu entre cette entreprise et l'enseignant en question. Jocelyn Noël confirme qu'il y aura donc production de l'agenda sous la même forme que l'an dernier. (Annexe V)

g) **Nouveau logo**

Le nouveau logo est affiché à l'aide du projecteur numérique et il est présenté aux déléguées et délégués. Jocelyn Noël explique qu'il est le fruit du travail de Marie-Claude Carrière qui est enseignante au CFP Marie-Rollet.

7. **Comités**

a) **Jeunes**

Alexandre Perras, qui est le membre du conseil d'administration pour le comité en titre, présente le résultat des consultations menées auprès du personnel enseignant à statut précaire. Il relate notamment les préoccupations recensées pour les besoins en matière de mentorat, de procédures mieux établies lors de suppléances, d'avoir davantage de déléguées et délégués à statut précaire, etc.

b) **EAV-EVB : Fête de la Terre**

François Caron publicise les événements régionaux en lien avec la Fête de la Terre. Une documentation complète a été remise à toutes les déléguées et tous les délégués. Aussi, il précise que les informations sont disponibles sur le site Web, directement sur la page d'accueil, dans l'onglet « Fil des événements ». (Annexe VI)

c) **Sociopolitique**

Patrice Bélanger, qui agit à titre de membre du conseil d'administration responsable dudit comité, annonce que d'autres invités, à l'instar de Réjean Parent, pourraient venir lors des conseils des déléguées et des délégués. Des sujets, tel que l'enjeu autour du salaire minimum à 15\$, feraient des conférences intéressantes.

d) **Diversité humaine : Colloque Simple Plan**

Comme par les années passées, le prix GRIS-Fondation Simple Plan est doté d'une bourse de 2 000 \$ et est offert aux écoles primaires et secondaires pour toutes initiatives novatrices prises par des élèves ou des intervenants scolaires pour combattre l'homophobie ou démystifier l'homosexualité et la bisexualité à l'école. Les affiches se retrouvent dans les enveloppes. Tous les détails et le formulaire de mise en candidature se retrouvent à l'adresse www.gris.ca/prix . Des affiches concernant le concours sont à l'intérieur des enveloppes.

8. **Information**

a) **Formation présidence d'assemblée niveau 2**

La formation en titre a lieu le vendredi 3 mars 2017. Cette formation s'adresse aux déléguées et délégués, aux membres des comités et aux membres du conseil d'administration. Un seul critère : avoir suivi la formation niveau 1. (Annexe VII)

b) **Coopérer, c'est faire ensemble**

Concours vidéo Coopérer, c'est faire ensemble! s'adresse aux jeunes de 5 à 35 ans. La vidéo réalisée devra illustrer la solidarité. Des signets sont disponibles pour toutes les enseignantes et enseignants. Sur ces signets se retrouvent les coordonnées pour participer au concours dont la date limite est le 5 février 2017.

c) **Nouvelles CSQ**

La revue Nouvelles CSQ est déposée à titre informatif. Des exemplaires destinés à chacun des membres seront envoyés dans chacune des écoles et chacun des centres.

d) **Session de préparation à la retraite**

Un rappel est fait quant à la deuxième session de formation qui aura lieu les 7 et 8 avril 2016, au Centre des Congrès de Lévis. Les déléguées et délégués sont invités à afficher au tableau syndical la fiche de préinscription. Cette information se retrouve également sur le site Web du SEDR-CSQ à la Page Accueil, Fil de nouvelles. (Annexe VIII)

9. **Autre sujet**

a) **Tournée du Fonds de solidarité FTQ**

Un délégué de l'école l'Envol questionne les raisons qui ont amené Jocelyn Noël et Martin Hogue à devenir des responsables locaux. Jocelyn Noël explique que cette décision repose sur une réflexion s'appuyant sur plusieurs considérants. Tout d'abord, la fonction étant non rémunérée, il est très difficile de recruter des volontaires. Martin Hogue cite l'exemple du secteur des Découvreurs où il a été impossible de trouver une relève à l'actuel responsable local qui est à la retraite depuis deux ans. Jocelyn Noël ajoute que ce contexte a fait en sorte que 19 autres syndicats affiliés ont pris la décision de reprendre cette fonction à l'intérieur de la structure exécutive. Les commentaires de ceux-ci sont très positifs puisque les membres visités dans les écoles et les centres profitent de ce contexte pour poser des questions diverses. Les relations de travail sont souvent abordées.

Par ailleurs, Martin Hogue mentionne que les visites s'effectuent en marge des heures de travail, soit tôt le matin ou très souvent sur l'heure du dîner. Il précise que le Fonds de solidarité paie les frais de déplacement. De plus il rembourse le SEDR-CSQ pour les heures consacrées à la visite des milieux en fonction du taux réel. Jocelyn Noël explique que ces sommes seront réinjectées dans les revenus du syndicat afin notamment de bonifier le soutien aux organismes communautaires.

Jocelyn Noël conclut ce point en mentionnant qu'il s'agit d'une expérimentation cette année. Une analyse sera effectuée afin de dresser un bilan des avantages réels. À priori, les membres semblent gagnants dans la mesure où il n'y a aucun coût assumé par ceux-ci dans cette opération.

10. **Parole aux vice-présidences**

Les membres du secteur des Navigateurs sont invités à rester aux fins de présentation des calendriers scolaires 2018-2019. Des compléments d'information sont expliqués aux déléguées et délégués présents au regard des versions modifiées. Jacqueline Bernier et

France Olivier répondent aux différentes questions et demandes de précisions. (Annexes IX, X, XI et XII).

Levée de l'assemblée à 19 h 50.

JOCELYN NOËL,
président

MARTIN HOGUE,
secrétaire-trésorier